

Travailler efficacement avec les agents de sa collectivité

Rôles, responsabilités et posture : les clés pour construire une relation de travail efficace avec les services

Une formation en ligne organisée par EluesLocales.

- Cette formation a été suivie par11 stagiaires depuis le 1er janvier 2020.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à 8.9/10 entre 2022 et 2026.

Public concerné : Élus municipaux, départementaux ou régionaux.
Pré-requis : Être titulaire d'un mandat
Durée de la formation : 3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

06 71 51 89 83
isabelle@elueslocales.fr



Joddy Labarre

06 71 51 89 91
joddy@elueslocales.fr

EluesLocales – Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus
Numéro de déclaration d'activité n° 75331165933
Version du 05/11/2026

Présentation de la formation

La qualité des relations entre élus et agents est essentielle au bon fonctionnement d'une collectivité. Pour travailler efficacement avec les services, l'élu doit connaître le rôle et les responsabilités de chacun, respecter le cadre administratif et adopter une posture adaptée à son mandat.

Cette formation permet de mieux comprendre la répartition des rôles entre élus et agents, d'identifier les limites de l'intervention de chacun et de sécuriser les relations avec les services.

Elle apporte des méthodes concrètes pour formuler ses demandes, suivre les dossiers, communiquer avec les agents et gérer les situations de désaccord ou de tension, tout en préservant la qualité de la relation de travail.

Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Comprendre les rôles, responsabilités et limites respectives des élus et des agents territoriaux.
- Adopter une posture adaptée et les bonnes pratiques pour collaborer efficacement avec les services de sa collectivité.

Programme

Module 1 : Comprendre le rôle de l'élu et des agents [Durée : 2h]
Objectif : Identifier les responsabilités de chacun et trouver sa place dans la relation entre élus et services.

- Distinguer les rôles de l'élu et des agents territoriaux : décision politique, mise en œuvre administrative et responsabilités de chacun
- Identifier les compétences et responsabilités de l'élu dans l'exercice de son mandat et dans le pilotage des projets
- Comprendre le rôle des services : organisation administrative, expertise technique et juridique mais aussi mise en œuvre des décisions
- Respecter les limites du rôle de chacun et éviter les situations d'interférence ou de confusion des responsabilités

Exercice pratique : à partir de situations concrètes, identifier ce qui relève de l'élu, des services ou d'une responsabilité partagée.

Module 2 : Sécuriser ses relations avec les services [Durée : 2h]
Objectif : Connaître les règles qui encadrent les relations entre élus et agents et adopter les bons réflexes pour exercer son rôle en toute sécurité.

- Connaître les droits, devoirs et obligations de l'élu dans ses relations avec les agents
- Identifier les règles déontologiques applicables aux élus : impartialité, probité, prévention des conflits d'intérêts et situations à risque
- Comprendre les responsabilités de l'élu et les précautions à prendre dans ses décisions, demandes et interventions
- Adopter les bonnes pratiques pour respecter le cadre administratif tout en exerçant pleinement son rôle politique

Exercice pratique : analyser plusieurs situations sensibles entre élus et agents et identifier les bons réflexes à adopter.

Module 3 : Construire une collaboration efficace avec les services [Durée : 2h]
Objectif : Adopter une communication et une posture adaptées pour faciliter le travail avec les services et le suivi des projets.

- Adopter la bonne posture dans ses échanges avec les agents et établir une relation de confiance
- Formuler une demande, donner une consigne et suivre un dossier sans empiéter sur le rôle de l'administration

- Communiquer de manière fluide et constructive avec les services, y compris en cas de désaccord
- Gérer les situations difficiles : incompréhension, désaccord, tension ou difficulté dans le suivi d'un projet

Exercice pratique : mise en situation autour d'un projet nécessitant une collaboration entre élus et services.

Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et du budget des collectivités locales. CV disponible sur demande.

Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	*675€*
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre **Droit individuel à la formation (DIF)**	*400€*

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Eléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans

des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.